

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-312

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2026-312

Contrat de licence de la marque l'Eau Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Monsieur Jérôme PESCHINA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2020-551 en date du 18 décembre 2020, Bordeaux Métropole a décidé de recourir à un mode de gestion en régie, sous la forme d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour l'exploitation des services de l'eau potable, de l'eau industrielle, de la défense extérieure contre l'incendie et de l'assainissement non collectif au 1^{er} janvier 2023.

Par délibération n° 2020-552 en date du 18 décembre 2020, Bordeaux Métropole a décidé de la création de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole (REBM), à qui l'exploitation de ces missions a été confiée.

Par délibération n° 2024-165 en date du 12 avril 2024, Bordeaux Métropole a décidé de recourir à un mode de gestion en régie, sous la forme d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, pour l'exploitation des services de l'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales urbaines et d'en confier la gestion à la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole.

Bordeaux Métropole est titulaire des marques suivantes :

- La marque semi-figurative n° 4199774 déposée et enregistrée le 17/07/2015 sous les classes 1 ; 6 ; 9 ; 11 ; 16 ; 19 ; 21 ; 25 ; 32 ; 35 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 41, et renouvelée le 16/07/2025 (Annexe 1 : extrait INPI marque n°4199774)
- La marque verbale française « L'EAU BORDEAUX MÉTROPOLE » n° 4199775 déposée et enregistrée le 17/07/2015 sous les classes 1 ; 6 ; 9 ; 11 ; 16 ; 19 ; 21 ; 25 ; 32 ; 35 ; 37 ; 38 ; 39 ; 40 ; 41, et renouvelée le 16/07/2025 (Annexe 2 : extrait INPI marque n°4199775)
- La marque figurative n°5259362 déposée et enregistrée le 19 mai 2026 sous les classes 1, 9, 11, 19, 21, 32, 35, 37, 39, 40 et 42 (Annexe 3 : récapitulatif dépôt de marque).

En vue de mettre à disposition les biens immatériels nécessaire à l'exploitation desdits services confiés, il convient de concéder des droits d'exploitation sur ces marques à la Régie de l'Eau de Bordeaux Métropole.

C'est l'objet de la convention, soumise à la présente délibération.

Aux termes de la convention, la licence est réalisée sur le seul territoire français, à titre non exclusif et gratuit. Cette licence est prévue pour la durée de validité desdites marques.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

